

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: SSO : adieu à une politique de sécurité en solitaire : première prise de position de la Société suisse des officiers sur le rapport de la commission Brunner

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

manière intuitive, sans véritables plans d'action bien mûris, sans faire appel à la psychologie et à la pédagogie.

Les opérations de sécurité ponctuelles, trop souvent limitées aux localités importantes, se sont révélées inefficaces à rétablir un convivialité générale. Les effets ont été désastreux, en laissant l'initiative aux bandes armées opérant en territoires abandonnés, voués à l'holocauste. Hors des forteresses communautaires solidement organisées, la peur et la panique ont laissé la place à la violence de quelques milliers de hors-la-loi, aux ordres

de chefs mythiques conseillés par des commissaires religieux, véritables successeurs des commissaires politiques.

Dès lors que la force publique et les armes ne parviennent pas à empêcher la barbarie et à protéger la population, il appert que la cuirasse présente un défaut grave. Cela peut être la pauvreté endémique, le manque de confiance dans l'autorité politique, l'abandon social ou la peur de mourir bêtement, alors que plus rien ne justifie le sacrifice suprême et la défense de la liberté. Nous trouvons probablement ici les éléments de faiblesse qui empêchent le maintien de

l'ordre établi. C'est très grave et les responsables politiques des communautés concernées devraient en toute urgence trouver le moyen et la volonté de rétablir la situation. Il saute aux yeux que les dimensions de «l'esprit» doivent constituer le centre des décisions.

A ce propos – et ce seront là nos conclusions – qu'en est-il en Suisse et en Europe occidentale? Le citoyen y trouve-t-il encore des raisons profondes de se défendre et de maintenir l'ordre constitutionnel? Esprit es-tu là... es-tu encore là?

J. D.

SSO: adieu à une politique de sécurité en solitaire

Première prise de position de la Société suisse des officiers sur le rapport de la commission Brunner

La Société suisse des officiers (SSO) salue le fait que la commission tire des conséquences claires de son analyse de la situation et exige de la Suisse un renforcement de ses engagements internationaux à l'extérieur du pays et en étroite collaboration avec ses voisins. Du point de vue de notre politique de sécurité, cette exigence est fondée.

Tous les Etats de l'Europe de l'Ouest cherchent à s'intégrer à un système de défense collective ou à collaborer entre eux. La SSO partage l'avis de la commission: il ne suffit plus de limiter notre défense à nos frontières. Elle ne soutient la création d'un corps suisse pour les engagements internationaux et pour des prestations de diverses natures en faveur de la promotion de la paix que si des militaires de milice peuvent en faire partie et que si la mission de ce corps est précisément formulée. La SSO prend acte de la claire reconnaissance du système de milice et de la recommandation de la commission que, outre d'autres réductions d'effectifs au sein de l'armée, il y aura besoin d'investissements appropriés en vue de la modernisation de l'armement. D'autres bases sont encore nécessaires pour la planification future de la politique de sécurité et de l'armée. A cet égard, le rapport Brunner n'apporte pas plus que des incitations. En outre, le rapport contient quelques contradictions et quelques superficialités. C'est avec satisfaction que la SSO prend acte de l'affirmation du chef des Forces terrestres, le cdt C. Jacques Dousse, en ce qui concerne sa ferme intention de donner priorité aux améliorations à apporter à l'armée 95. La SSO déterminera définitivement sa position lors des auditions prévues à cet égard. Toutes les sociétés d'officiers s'engageront activement dans la phase de formation de l'opinion et de planification.

Société suisse des officiers